

Compte rendu de la réunion du CA de l'ANCESU 14 – 15 avril 2014

NB, afin de refléter le travail du CA, nous avons choisi d'évoquer tous les thèmes débattus par le CA lors de cette réunion, même si par la suite, certains se sont résolus autrement ou sont devenus obsolètes

Présents : 16 présents sur 17 membres et chargés de missions

Ordre du jour :

- Journée des enseignants du 5 décembre
- SFMU 2014
- Colloque 2015
- DPC procédure d'enregistrement
- Partenariat MACSF
- Communication
- Enquête formateurs / enseignants
- Société francophone de simulation
- APS

1. Journée des enseignants

Vendredi 5 décembre à MONTPELLIER avec réunion de CA le jeudi 4 Décembre

Site : ancienne faculté de médecine de Montpellier (accès central, proche d'un tramway)

1.1 Espace

Sont disponibles : 5 salles (2 de 30, 1 de 45, 1 de 19 et 1 amphi de 250 places)

+ 1 espace au centre sous chapiteau chauffé de 230m² pour permettant les pauses et l'espace exposants

1.2 Prévisionnel budgétaire

Cout des repas : 35€ par personne comprenant les pauses (matin + AM + café du matin) avec le service

Attente d'un devis du lycée hôtelier de Montpellier

Location du chapiteau entre 4000 et 6000€

Location de la faculté environ 6000€

Soit un total estimé à 20000€ environ pour 200 personnes.

1.3 Programme

Thèmes de Plénières :

- Situations sanitaires exceptionnelles et FGSU spécialisée : Lien entre les CESU et les établissements de santé de référence
- Dossiers d'actualité
 - Apprendre à Porter Secours (APS)
 - Développement Professionnel Continu (DPC) et CESU
 - Financement Mission d'Intérêt Général (MIG)

- Actualités scientifiques : résultats du registre REAC (Registre Arrêt Cardiaque)

Ateliers :

- Comment transformer un programme de formation dans les CESU en programme DPC (voir pour un intervenant de l'ANFH)
- Les 5 premières minutes d'une formation (G Gheno et P Poles)
- Dans le cadre d'une simulation, comment mener un débriefing d'une vidéo (CESU 34 + B. Debien)
- Comment créer et maintenir la motivation des participants en formation (T Pelaccia)
- Place de l'apprentissage du geste en simulation
- Forum des bonnes idées versant évaluation : avec quoi ? quels outils (à l'exclusion des grilles) ?

Pré PROGRAMME		
Horaire	Thème	Qui fait quoi ?
8h00	Accueil des participants	Stand accueil congrès équipe 34 Badges voir MACSF Liste des adhérents à jour(CA)
8h45	Accueil et introduction	Doyen de la faculté ANCESU (C. Ammirati)
	Présentation de la journée	CESU 34 (B Debien)
9h00	Plénière : nouveautés nationales	
45 min	GSU spécialisée Quoi de neuf ? Quel impact sur nos activités ? Lien entre CESU et établissements de santé de référence	J-M Philippe Direction générale de la santé C Bertrand / C. Ammirati ANCESU
30mn	APS le retour	C. Ammirati ANCESU
10h30	Pause visite des stands	
11h	Ateliers 1h30	
	Comment transformer un programme de formation dans les CESU en programme DPC	ANFH G Roussel + S Deleule + V Brunstein
	Les 5 premières minutes d'une formation	G Gheno - P Poles
	Dans le cadre d'une simulation comment mener un débriefing d'une séquence vidéo	CESU 34+ B. Debien
	Comment créer et maintenir la motivation des participants en formation	T Pelaccia + C Ferracci
	Forum des bonnes idées versant évaluation avec quoi ? quels outils (à l'exclusion des grilles) ? 1 seule fois	J Couvreur + V Hervé

12h30	Cocktail déjeunatoire debout + Visite du musée	
14h	Ateliers idem le matin sauf forum remplacé par apprentissage du geste en simulation	
	Comment transformer un programme de formation dans les CESU en programme DPC	ANFH G Roussel + S Deleule + V Brunstein
	Les 5 premières minutes d'une formation	G Gheno - P Poles
	Dans le cadre d'une simulation comment mener un débriefing d'une séquence vidéo	CESU 34+ B Debien
	Comment créer et maintenir la motivation des participants en formation	T Pelaccia + C Ferracci
	Place de l'apprentissage du geste en simulation	CA + C. Ammirati
15h30	Pause	
16h	Plénière : suite des thèmes du matin	
	<ul style="list-style-type: none"> • DPC et CESU • Financement MIG • Actualités scientifiques résultats de REAC 	
17h00	Fin / Clôture	

1.4 Inscriptions

Le bulletin d'inscription est fait par CESU 34 associé à l'appel à candidature pour le forum des bonnes idées sur le thème de l'évaluation

Tarif : 100€ membre ANCESU et 140€ non membre

L'hôpital se porte garant. 1/3 des bénéficiaires ira au CESU 34

Les conventions de formation se feront avec l'hôpital (n° agrément et n° DPC de l'hôpital)

Le CESU 34 dispose d'une équipe de 40 formateurs.

L'inscription en ligne sera possible.

2. Actualités diverses

2.1 SFMU 2014

La SFMU a donné son accord pour nous mettre à disposition un stand à proximité de ceux de la SFMU et de SAMU UDF.

Lieu Palais des congrès

Dates : 4, 5 et 6 juin 2014

Seront présents : G. Gheno, C. Ferracci, V. Brunstein, J. Couvreur, C. Ammirati

2.2 Colloque 2015

Nous accueillons Isabelle LAFFRAT, et Michel BAER médecins du CESU 92 (HAUTS DE SEINE) pour discuter des lieux d'accueil possible du colloque.

De nombreuses recherches ont été effectuées mais les tarifs posent un réel problème de faisabilité.

Les problèmes identifiés :

- Surcout important
- Dispersion des CESU organisateurs
- Prix plafond

3 sites possibles

- DISNEY CESU 77
- VERSAILLES PALAIS DES CONGRES CESU 78
- MONTRouGE BEFFROI 92

Les avantages et inconvénients des différents sites sont passés en revue :

En résumé c'est trop cher

Une solution de secours est envisagée :

- Prévoir le colloque dans une fac éventuellement fac de droit mais il semble que cela ne soit pas possible en décembre (période des partiels)
- Revoir la proposition BEFFROI MONTRouGE pour colloque + soirée de gala

En moyenne, il faut compter 360 inscrits ce qui fait un budget de 150000€ avec 20 labos.

Prix : 380 € pour les membres de l'ANCESU et 420€ pour les autres.

Décision : une décision définitive concernant le lieu (MONTRouGE ou FACS) sera prise lors de la conférence téléphonique du 12 mai.

A noter : il sera nécessaire, pour l'organisation du colloque en Ile de France d'obtenir l'adhésion et l'investissement de l'ensemble des CESU concernés.

Idées à garder pour le programme

- Atelier aide au geste par téléphone
- Afficher le partenariat ANCESU/ SIFEM
- Donner une dimension francophone au colloque
- Développer la thématique simulation

2.3 Salon SECOURS EXPO

C. Ammirati a été sollicitée pour intervenir en tant qu'expert, au titre de l'ANCESU, lors du congrès Secours Expo en Février 2015.

Le type d'intervention (plénière...) n'a pas été précisé.

Se pose la question de l'image renvoyée à nos pairs (université...) par ce type d'interventions.

Décision : Il est proposé de décliner l'invitation en tant qu'expert, mais d'accepter une intervention à titre personnel en tant que conférencier sur les soins d'urgence.

2.4 Société francophone de simulation en santé : SoFraSimS

Il s'agit d'une association multidisciplinaire créée par JC GRANRY.

En font partie l'ANCESU, la SFMU, le CCLIN (Centre de Coordination de la Lutte contre les infections nosocomiales), la SoFGRES (société française de gestion des risques en établissement de santé), la SFAR

(Société Française d'Anesthésie Réanimation), la SIFEM (Société Internationale Francophone d'Education Médicale), etc.

Cette société de simulation concerne toutes les disciplines et est appelée à être la référence en matière de simulation en santé.

L'appartenance à cette société est nominale. En clair il faudrait que chaque membre de CESU adhère individuellement, à voir avec les hôpitaux si une adhésion institutionnelle est envisageable ?

En résumé :

- association multidisciplinaire et transversale
- association sur laquelle l'HAS s'appuie fortement

La question qui se pose est de voir comment intégrer notre expertise pédagogique à cette association.

3. Développement Professionnel Continu (DPC)

B. Nemitz nous a rejoints pour nous apporter des éclairages dans la réalisation du dossier DPC.

Quelques infos et rappels

- La prochaine fenêtre d'enregistrement a lieu du 1^{er} au 30 avril 2014, mais étant déjà pré-enregistré, il semble que l'on puisse soumettre notre dossier à n'importe quelle date.
- Les organismes ayant le droit de mettre le logo DPC sont ceux ayant déposé un dossier avant juin 2013 ainsi que ceux déjà validés positivement.
- La première étape est l'acceptation du dossier administratif.
- La grille d'évaluation utilisée ensuite par les commissions scientifiques indépendantes est publique.
- Parmi les éléments de rejets automatiques identifiés, l'absence de dossier type qui réponde aux conditions du DPC comprenant un volet cognitif + un volet analyse des pratiques professionnelles.
- Il faut présenter 1 seul programme témoin, mais au moins un, pour chaque profession ou groupe de professions (paramédicaux) visés, mais au moins 1 par profession visée.
- Il existe 5 commissions scientifiques indépendantes (CSI)

On peut consulter les conflits d'intérêt sur « sunshine-act »

Le CA se répartit en 3 groupes de travail : 1 sur le dossier administratif, 1 sur le programme AFGSU et 1 sur le programme ACR en structure de soin.

4. MACSF

Discussion autour du partenariat avec la MACSF, en présence de représentants de la MACSF
Comment envisager le partenariat localement dans les CESU ?

Plusieurs propositions sont faites par la MACSF.

4.1 Responsabilité juridique

Concernant l'apport de la MACSF sur la responsabilité juridique plusieurs propositions sont présentées :

1. Un module de 15 minutes que l'on pourrait passer lors des séances de formation
2. Une plaquette de type « toutes les questions que vous vous posez sur votre responsabilité en cas d'urgence » à destination des formateurs
3. Des interventions à titre exceptionnel lors des rassemblements régionaux ou autres
4. La mise à disposition de documentations sur le thème de la responsabilité

Expérience de MONTPELLIER : le CESU met à disposition de ses apprenants des présentoirs avec documents MACSF à disposition ; Par ailleurs, des interventions des délégués MACSF sont prévues en formation de formateurs.

Quelques réflexions et réserves du CA:

Attention au module/diaporama non accompagné, et qui ne permet pas de répondre aux questions. Le module de 15 min est un outil ; les formateurs devront être capables d'apporter des explications, de répondre aux questions posées.

Il est proposé de retravailler le site ANCESU afin de pouvoir, à partir du lien MACSF accéder aux questions juridiques, de pouvoir télécharger la plaquette d'infos, et d'accéder à une FAQ accessible pour tout le monde.

un besoin est identifié sur les questions de responsabilité juridique ; il est donc proposé de recueillir et de centraliser les questions à faire remonter à la MACSF pour avoir de la matière de travail de départ, tout en restant sur une logique internet avec FAQ.

Par ailleurs, la MACSF reste disponible pour monter des interventions en région.

4.2 Formation aux gestes d'urgence du personnel MACSF

Il est proposé de renforcer le lien entre les CESU et les agences MACSF pour former les collaborateurs MACSF aux gestes d'urgence sur un format d'une journée par groupe de 12 personnes.

Il s'agit d'une demande émanant des personnels des agences ; ces formations leur permettraient de renforcer leur culture hospitalière.

Il est possible d'organiser cette formation, sans délivrance de diplôme, mais uniquement d'une attestation de présence.

Il faudrait avoir un retour par région des besoins en formation

Groupe pilote sur la Roche sur Yon puis extension de la proposition au niveau national. C. Longo prend contact avec le CESU85.

4.3 Communication

La MACSF propose de communiquer sur les CESU dans les supports internes MACSF comme « la pause des hospitaliers » ou « MACSF info ». L'ANCESU demande à être l'interlocuteur pour les infos concernant les CESU.

La demande est faite d'insertions publicitaires ou rédactionnelles dans les plaquettes CESU.

La non exclusivité de partenariat avec MACSF est rappelé.

L'idée de rédiger une plaquette générique nationale sur « c'est quoi les CESU » est envisagée.

Pour info : la MACSF serait actuellement le seul assureur à couvrir la population ARM en responsabilité professionnelle depuis 2013.

Questions sur la responsabilité des formateurs vacataires lors des déplacements dans le cadre des missions d'enseignement : à clarifier.

Une question est posée sur « Qu'est-ce qu'un conflit d'intérêt ? »

C'est la mise en valeur d'un produit lors d'une formation (ex partenariat ANCESU LAERDAL).

Ce qui est important c'est de déclarer les conflits d'intérêt et il faut rester vigilant.

La déclaration de conflit d'intérêt est remplie à chaque fois pour un séminaire précis.

5. Actualités CESU

5.1 Financement MIG

Résultat de l'enquête menée auprès des CESU :

65% des CESU ne bénéficient pas d'une ligne MIG dans leur budget.

75% des CESU ont des formateurs à temps dédié et 75% des CESU font appel à des vacataires

L'enquête ne permet pas de faire une synthèse chiffrée des Equivalent Temps Pleins dans les CESU.

Il est rappelé que la MIG est une MIG SAMU CESU sans clef de répartition.

5.2 Communication

Contrat entre l'agence « Le 5^{ème} pouvoir » et l'ANCESU : rappel de la politique de communication qui avait été décidée.

Le bilan que nous faisons des actions réalisées par «le 5^{ème} pouvoir » ne nous convient pas :

- Le 1^{er} dossier de presse, avant le colloque d'Amiens, était illisible et a dû être réalisé par C. Ammirati.
- Durant le colloque : les prises de notes ont dues être corrigées et sont restées sans suite
- Depuis 17 janvier 2014 : le 5^{ème} pouvoir ne s'est plus manifesté
- Toute la somme contractualisée a été réglée

Les actions envisagées : devant l'absence de retour sur investissement, un courrier officiel va être envoyé par l'ANCESU à la société pour leur demander des comptes (qu'est ce qui a été fait ? qu'est ce qui a été envoyé et à qui ?), et leur demander de remplir le contrat.

La question de la communication reste entière : qui peut s'occuper de la communication ? Donner des démarches de conduite, des méthodes, guider la communication ? La MACSF pourrait-elle nous aider sur ce point ? Aucune décision n'est prise ce jour, on attend la réponse au courrier dans un premier temps.

5.3 APS

Le retour :

Une nouvelle réforme scolaire est prévue avec cycle 1 maternelle + CP, cycle 2 CE1 CE2, cycle 3 CM1 CM2 6^{ème}

Les nouveaux programmes font un lien entre APS 1er degré + second degré. A la fin de la scolarité obligatoire tous les enfants devraient être titulaires du PSC1. Actuellement 27 à 30% des enfants terminent en 3^{ème} avec le PSC1.

Avant, il existait une séparation nette entre l'APS au 1^{er} degré et l'enseignement au second degré. Actuellement, l'Education Nationale a des moniteurs PAE3 mais pas assez pour tout faire.

La mission des CESU en éducation à la santé dans le monde scolaire est d'être référent scientifique.

Depuis 2006 tout professeur des écoles doit être titulaire du PSC1. Comment faire pour que les enseignants soient formés à enseigner et comment faire en sorte que ce soit progressif pour l'enfant en se demandant comment se construit développement psychomoteur de l'enfant afin d'y intégrer les gestes de secours.

Il est prévu dans le texte un comité de pilotage académique (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté, circulaire parue en 2012): trépied CESU / service promotion de la santé auprès des élèves / conseillers pédagogiques. Il faudrait organiser au moins 1 fois par an une participation à ce comité de pilotage.

Décision : Faire une synthèse, sous forme d'une fiche technique, pour les CESU en indiquant qui contacter, avec quels arguments, quels chiffres.

Chaque année l'Education Nationale fait remonter un bilan activité : combien d'APS, combien d'enseignants formés.

5.4 Secours et permis de conduire

Les Gestes d'urgence sur la route vont être intégrés à la formation au permis de conduire. Durée de l'enseignement : 45 minutes

- Quoi enseigner en 45 minutes ?
- Qui va enseigner ? A terme il serait souhaitable que ce soit les moniteurs d'auto-école, dans la même logique que pour APS ou se sont les enseignants.

5.5 Divers

Il est rappelé que nous avons décidé de faire systématiquement une synthèse des comptes rendus de CA à mettre sur le site pour les adhérents.

C Longo fait les synthèses des derniers comptes rendus et V. Brunstein fait le compte rendu actuel. Les comptes rendus sont relus par les membres du CA avant mise en ligne.

Relations avec les organismes de formation privées

Y Thomas : une personne a écrit à l'ARS RHONE ALPES pour demander l'établissement d'une convention entre IFSU et CESU 77

Question récurrente !

Règlementairement (législation européenne sur la concurrence) on ne peut rien faire pour empêcher l'action de ces sociétés de formation privées.

Au mieux on peut leur demander une attitude déontologique face aux CESU locaux..

Quelle attitude : il faudra réfléchir aux bénéfiques risques des différentes possibilités

1. Les CESU acceptent de former les formateurs des sociétés privées (exclusivement des personnes travaillant en structure d'urgence)
2. Les CESU prêtent des formateurs aux sociétés privées
3. Une convention est établie entre société privée et CESU du département avec les formateurs du CESU

Comment ne pas être perdant ?

Bilan ministère

Faire un mail pour Christine LEMEUX + à tous les CESU pour rappeler l'envoi du bilan annuel au ministère

Prochaines dates

- Conférence téléphonique le lundi 12 mai 16h30
- CA mercredi 3 au vendredi 5 septembre à GAP à l'invitation du CESU 05 pour l'inauguration de son centre de simulation